

LA DÉFENSE
DES DROITS
DE L'HOMME

**De l'Érythrée
à la terre promise.
Le tragique destin
d'un réfugié tué...
pour rien**

Issan Giska Ntsila

Barreau de Brazzaville - Congo

Le 18 octobre 2015, Haftom Zarhum s'était rendu à Bersabée, une ville du sud d'Israël, pour renouveler son visa.

Du fait de sa position géographique centrale, Bersabée est une plateforme importante de transports urbains, avec ses gares de trains et d'autobus.

Alors qu'il s'apprêtait à rentrer chez lui après avoir renouvelé son visa, Haftom Zarhum attendait tranquillement le bus à la gare routière de Bersabée.

Le bâtiment, qui comprend une galerie commerciale, était bondé ce soir-là. Des familles, mais également de nombreux soldats.

Rien ne laissait présager que cette journée allait virer au cauchemar, lorsqu'un homme a semé la panique en entrant armé d'un pistolet et d'un couteau dans la gare routière, en dépit des mesures de sécurité.

Cet homme a tué un soldat, s'est emparé de son arme de service, un fusil d'assaut M-16, et a tiré sans distinction sur la foule, avant d'être finalement abattu à son tour par les forces de l'ordre.

Bilan : une dizaine de civils et de soldats blessés, dont cinq dans un état grave.

Au lendemain de cet attentat, une vidéo enregistrée par une caméra de surveillance de la gare routière et rendue public, montre les voyageurs en train de fuir.

Haftom Zarhum en fait partie.

Il trébuche et se retrouve à quatre pattes.

Dans la confusion, un agent de sécurité muni d'une arme de poing lui tire dessus, en le prenant à tort pour un assaillant, alors qu'il tentait désespérément de se mettre à l'abri des coups de feu, comme d'autres usagers.

Atteint par balle, Haftom Zarhum s'effondre, gisant dans une mare de sang, grièvement blessé, immobile et visiblement inconscient.

Les médecins tentent de l'évacuer, mais font face à l'hostilité de la foule sur les lieux qui s'y oppose, en leur barrant la route et obstruant la progression de la civière.

La foule hurle et appelle au meurtre en scandant : « terroriste ! », « tuez-le ! », « cassez-lui la tête ! ».

Dans une atmosphère d'hystérie et de colère collective, quelqu'un essaye de le protéger à l'aide d'une chaise.

Un homme jette une chaise sur la tête d'Haftom Zarhum, alors qu'il est au sol et déjà mal en point.

Un autre homme lui crache dessus.

On lui lance un banc sur la tête.

On peut voir un soldat enlever le banc qui a été lancé.

Un soldat lui assène un grand coup de pied dans la tête.

Un homme lui assène un autre coup de pied dans la tête.

Un autre homme lui assène encore un coup de pied dans la tête.

Haftom Zarhum sera finalement transporté en urgence à l'hôpital, où il succombera à ses blessures.

Selon les médecins qui l'ont pris en charge, Haftom Zarhum est mort de l'effet combiné de sa blessure par balle et des coups qui lui ont été portés par la suite.

Les médias israéliens avaient d'abord évoqué deux terroristes.

Ensuite, ils ont parlé d'un terroriste et d'un complice présumé.

Plus tard dans la soirée, on a appris que Haftom Zarhum n'avait rien d'un terroriste.

Mais, qui était réellement Haftom Zarhum ?

Haftom Zarhum était un migrant comme d'autres, au point que les détails sur sa vie sont rares.

On sait de lui qu'il était âgé de vingt-neuf ans, qu'il était nettoyeur de surface et travaillait dans une pépinière, dans le désert de Neguev, où il vivait. Son employeur le décrit comme un homme calme et modeste.

Sur une photo publiée sur Facebook par une de ses collègues de la pépinière où il travaillait, on peut voir cet homme fin et au visage brun clair, souriant au milieu de ses collègues, avec des écouteurs sur les oreilles.

Sa collègue raconte qu'il aimait chanter et danser, qu'il envoyait tout son salaire à sa famille et qu'il ne se plaignait jamais.

Tout comme les centaines de demandeurs d'asile qui ont organisé une cérémonie en sa mémoire, Haftom Zarhum avait fui l'Érythrée à cause de la dictature et la guerre, d'abord pour le Soudan, puis pour Israël où il est arrivé il y a quatre ans. Il a tout abandonné derrière lui, y compris sa famille, dans l'espoir d'une vie meilleure.

Selon l'ONU, Israël abrite 53 000 réfugiés et demandeurs d'asile, la plupart d'entre eux sont arrivés clandestinement, en franchissant la frontière égyptienne via le Sinaï.

Parmi eux, 36 000 sont venus d'Érythrée. Pour eux, Israël est le seul pays ayant un niveau de vie élevé accessible à pied. Des milliers de réfugiés érythréens y vivent notamment dans des conditions très précaires et, le plus souvent, en marge de la société.

Mesdames et Messieurs,

Haftom Zarhum a été victime d'une terrible bavure qui illustre le dur quotidien de certains immigrants africains, qui sont souvent victimes de discrimination raciale.

D'après Amnesty International, le jeune Érythréen n'aurait pas été pris à tort pour un assaillant, mais aurait été victime de racisme.

Pour cette ONG : « Zarhum a été abattu par un officier de la sécurité israélienne, simplement à cause de la couleur de sa peau. »

Selon un représentant de la communauté érythréenne, Haftom Zarhum « est mort parce qu'il était noir et qu'on l'a pris pour un terroriste alors qu'il attendait le bus, son visa à la main. On lui a tiré dessus comme sur un animal, on l'a tabassé. La police était là et elle n'a rien fait pour l'empêcher ».

L'ambassadeur érythréen en Israël, qui dit avoir été très affecté par la mort d'un de ses ressortissants, a demandé qu'une enquête soit ouverte et que les responsables soient traduits en justice.

En effet, l'auteur de l'attaque de la gare routière de Bersabée qui a été identifié par la police n'a aucun lien avec l'Érythréen qui n'a, de fait, rien à voir avec cette attaque meurtrière.

Selon un porte-parole de la police, l'agent de sécurité qui a tiré sur Haftom Zarhum a été brièvement entendu avant d'être relâché.

Au cours de l'interrogatoire, le gardien de sécurité a été cité par un média, déclarant : « Je suis sûr que c'était un terroriste, il ne se cachait pas comme tout le monde. Je l'ai vu courir vers moi et il ne se cachait pas comme les autres, donc je lui ai tiré dessus. »

Cependant, une vidéo de l'incident, largement partagée sur les réseaux sociaux, contredit cette version.

Dans la vidéo, on peut voir des images choquantes montrant le jeune Érythréen, à terre, se faire tirer dessus par un agent de sécurité, puis être lynché par une foule déchaînée.

Suite à cette attaque, le Premier ministre israélien a appelé ses concitoyens à ne pas se faire justice eux-mêmes, en déclarant dans des propos diffusés par la radio publique : « Nous sommes un pays respectueux de la loi, personne n'a le droit d'appliquer ses propres lois. »

Pourtant, aucun des agresseurs d'Haftom Zarhum n'a été arrêté ou fait l'objet de poursuite judiciaire.

Aucun suspect n'a été interpellé ou appréhendé, alors que des visages sont bien visibles sur les vidéos capturées par des témoins et circulant sur les réseaux sociaux, ce qui devrait permettre d'en identifier certains.

Un homme qui a reconnu avoir participé au lynchage a déclaré sur un média : « J'ai vu la foule autour de lui et j'en ai déduit qu'il s'agissait du terroriste. Si j'avais su que ce n'était pas le cas, croyez-moi, je l'aurais protégé comme je me protège moi-même. Dans de tels instants de panique, à cause de la pression, vous êtes amenés à faire des choses dont vous ne vous rendez pas compte. Je n'en ai pas dormi de la nuit et je continue à y penser... »

Mesdames et Messieurs,

Haftom Zarhum a-t-il été tué par erreur ou par pur racisme ?

A-t-il été victime d'une terrible méprise ou d'un meurtre raciste ?

Ironie du sort ou triste destin ?

Quelle que soit la réponse que l'on peut apporter, son « exécution » va à l'encontre des droits fondamentaux consacrés par les textes internationaux.

La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies, proclame haut et fort dans son article 3 que « tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne ».

Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques complète cette déclaration, en précisant dans son article 6 que « Le droit à la vie est inhérent à la personne humaine. Ce droit doit être protégé par la loi. Nul ne peut être arbitrairement privé de la vie. »

Il s'appelait Haftom Zarhum.

Il était âgé de vingt-neuf ans.

Son histoire aurait pu rester anonyme.

Le destin de ce jeune Érythréen n'aurait ému personne, s'il n'avait pas été victime d'être au mauvais endroit au mauvais moment.

On lui a tiré dessus, alors qu'il ne représentait aucune menace pour personne et cherchait simplement à protéger son droit le plus cher : LE DROIT À LA VIE.

Je ne comprends pas pourquoi des gens l'ont sauvagement attaqué alors qu'il était sans défense et gravement atteint au sol.

Il est mort pour rien, alors que ce n'était qu'un réfugié parmi des dizaines de milliers venus d'Érythrée, à la recherche de la Terre promise.